

**Ouagadougou, le**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 40/2009**

OBJET : Réalisation de travaux de génie civil

Lot 1 : Construction des bâtiments de la représentation de la SONABEL à Koumbia

Lot 2 : Construction des bâtiments de la représentation de la SONABEL à Pâ

FINANCEMENT : Fonds Propres SONABEL

1. Le Directeur Général de la SONABEL lance un appel d'offres pour la réalisation de travaux de génie civil
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes personnes physiques ou morales ou groupements desdites personnes des catégories B2, B3, ou B4 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.
3. Le délai d'exécution des travaux ne devrait pas excéder cinq (05) mois / lot.
4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres au Département Juridique de la SONABEL où il est mis en vente au prix forfaitaire et non remboursable de cent mille (100 000) F CFA par lot payable à la caisse siège de la SONABEL à partir du **31 décembre 2009**.
5. Les offres présentées en un original et quatre (4) copies, conformément aux instructions aux soumissionnaires, et accompagnées d'une garantie de soumission du montant de cinq millions (5 000 000) F CFA / lot devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département Juridique le **mercredi 10 février 2010 à 9 heures**, soit l'heure d'ouverture des plis qui sera faite immédiatement en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
6. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date de remise des offres.

Le Directeur Général,

**Salif L. KABORE**  
Officier de l'Ordre National